



# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Lieu: Salle de la Galerie – Fuveau

Le : 30 Septembre 2017

Président : Jean-Marc Sarat

Secrétaire de séance par intérim : Michel Roy

## **Emargement :**

Membres inscrits : 54

Membres à jour de cotisation : 50

Membres présents : 26

Pouvoirs pour l'exercice 2016 : 2

Nombre de votants : 26 / 50 - le quorum est atteint

## **Ordre du jour :**

Une seule question à l'ordre du jour : la modification des statuts

## **Modification des statuts**

Chaque membre a reçu par mail ou courrier un projet pour analyse , il est aussi disponible sur le site du CIQ.

Rappel : Pour bénéficier de l'appellation CIQ il est nécessaire de faire partie d'une fédération

Intérêt de se rattacher à la fédération :

- Reconnaissance d'utilité publique
- Assurance à prix intéressant
- Support d'une assistance juridique

Pour adhérer à la fédération il est obligatoire d'avoir des statuts conformes, d'où la nécessité de modifier les anciens. En dernière minute une seule modification est demandée et approuvée : «préciser montant de la cotisation» Article 8 des nouveaux statuts.

Le montant de la cotisation annuelle de la Fédération est de 20€ / an et de 30€ pour la confédération.

La confédération étant déclarée d'utilité publique notre adhésion entraîne automatiquement la reconnaissance d'utilité publique ce qui ouvre droit à une déduction d'impôts sur le montant des cotisations de nos membres (66% des sommes versées).

Question sur la cotisation annuelle

Le président estime qu'une cotisation annuelle est obligatoire pour faire fonctionner le CIQ de façon efficace.

Michel Roy précise qu'il n'y a rien dans les nouveaux statuts qui l'oblige.

La proposition de cotisation annuelle est mise aux voix et approuvée à l'unanimité moins une voix.

Le montant de la cotisation reste inchangé et fixé à 10€

**Vote** : Les statuts complétés sont approuvés à l'unanimité moins une voix.

Tous les membres recevront (par mail) l'exemplaire définitif.

Un exemplaire paraîtra sur le site du CIQ.

Après une courte pause, l'assemblée passe à l'Assemblée Générale Ordinaire.

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Ordre du jour :

- Elections du conseil d'administration et du bureau
- Rapport moral et financier
- Questions diverses

## Élection des membres du Conseil d'Administration

Les membres ayant fait acte de candidature avant l'assemblée générale auprès du président du bureau ainsi que ceux volontaires pendant l'assemblée sont élus à l'unanimité.

La composition du conseil est donc la suivante :

Mme Nathalie Guiton  
Mme Sophie Barbaza  
Mr Ludovic Delle Virgini  
Mr Christian Charlier  
Mr Jean-Marc Sarat  
Mr Noël Bosq  
Mr Didier Fernandez  
Mr Michel Roy

## Élection des membres du Bureau

Les membres du conseil d'administration procèdent à l'élection du bureau qui se compose comme suit :

Président	Jean-Marc Sarat
Vice-président	Noël Bosq
Trésorier	Didier Fernandez
Trésorier adjoint	Nathalie Guiton
Secrétaire	Sophie Barbaza
Secrétaire adjoint	Michel Roy

Le siège social du CIQ Les Espinades est fixé au domicile du président en exercice au 4 Chemin des Espinades, 13710, Fuveau, conformément aux nouveaux statuts nouvellement adoptés.

## Rapport moral 2016

Action menée relative à la circulation au niveau du rond-point de l'Europe et du secteur de Brogium.

### D96N

Rappel : La loi Barnier interdit toute construction à moins de 75 mètres d'une nationale (*départementale*)

La municipalité a demandé et obtenu une dérogation et accordé les permis de construire du lotissement du Jas de Bassas et de la zone commerciale.

La vitesse à cet endroit est de 90 km/h car cette portion de route n'est pas considérée en zone d'agglomération

Le CIQ par l'intermédiaire du Président a alerté la presse sur les dangers que représente la circulation à cet endroit (Voir l'article sur le site du CIQ)

La municipalité estime à trois ans le temps pour classer le rond-point en entrée de ville !!!!!

### Zone de construction de Brogium.

La municipalité a accordé des permis de construire sur une zone qui a été classée en zone « cassant » par le BRGM donc inconstructible. ( la municipalité n'était pas au courant bien que l'alerte avait été lancée en 2012 par le BRGM)

Voir la réponse du Maire dans l'article de presse.

En clair les habitants qui ont fait construire ne pourront plus reconstruire en cas de sinistre d'ou une perte importante de la valeur de leur habitation.

Diffusion d'informations sur le site internet du CIQ : Réglementation, secousses sismiques, risques miniers, catastrophe naturelle, évolution de l'urbanisme sur notre quartier, infos culturelles.

### **Action à venir**

Si le CIQ veut se faire entendre par la municipalité il doit avoir l'appui d'un grand nombre d'adhérents, ce qui n'est pas le cas pour les Espinades aujourd'hui.

Il est donc envisagé de proposer une fusion avec le CIQ des Planes et de proposer aux habitants de Brogium et de l'impasse des Mésanges de rejoindre les ESpinades

### **Vote : adopté à l'unanimité**

## Rapport financier

La trésorière ayant démissionné le président précise que la trésorerie avoisine les 1000€

Les dépenses engagées dans l'année sont :

- Participation à une couronne pour l'enterrement du Président de CIQ Pierre Vasseur pour un montant de 8,30€
- Photocopies réunion AG 19€

- Frais d'hébergement du site internet du CIQ (environ 50€) Le président précise que jusqu'ici il a réglé les frais d'internet à titre personnel.

**Vote: adopté à l'unanimité**

## **Questions de l'assemblée**

M Lotta précise que la loi impose des points de collectes à moins de 500 mètres des habitations et qu'en cas contraire les habitants n'ont pas à régler la taxe. *(à vérifier)*

Le Président indique qu'il faut éviter des action individuelles et faire remonter ces problèmes à la municipalité par l'intermédiaire du CIQ

M Vachier souligne les problèmes de circulation du chemin du Jas de Bassas avec plus particulièrement le passage de camions. Il souligne également un problème de visibilité au niveau des containers du rond-point de l'Europe.

Internet : De nombreux foyers ont une connexion internet de mauvaise qualité. Lors d'une réunion précédente avec Orange, il nous avait été indiqué que la fibre optique serait déployée sur la commune en 2020 mais qu'en attendant il n'y aurait pas d'investissement sur le réseau cuivre. Une solution alternative est l'utilisation d'une liaison satellite pour l'internet actuellement fournie par Nordnet (filiale Orange) et de recevoir la TNT soit par antenne soit par satellite (gratuit hors équipement).

Déchets verts : Les trois déchetteries, Rousset, Meyreuil et la Malespine (route de Gardanne) sont autorisées. Le brûlage uniquement des branches est possible sous conditions, feuilles et tontes sont interdites

Encombrants : Prévenir par téléphone la municipalité et déposer l'encombrant en bordure de route (pas d'enlèvement à domiciles).

L'assemblée est clôturée à 11h 45 par Mr Sarat après avoir évoqué l'organisation d'une fête du CIQ au moi de juin et avoir remercié les participants pour leur travail et leur dynamisme.

**Le président**

**Jean-Marc Sarat**



**Le secrétaire par intérim**

**Michel Roy**



